



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Le Havre, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE **AU**

HAVRE





L'ARRIVÉE AU HAVRE /

♦ L'accueil à l'Université Le Havre Normandie, une université de proximité à taille humaine.

Un Guichet unique d'accueil des Étudiants internationaux

L'université Le Havre Normandie a mis en place un guichet unique facilitant l'accueil des étudiants internationaux.

Tuteurs étudiants, personnels du Service des Relations Internationales et de la Direction de la Formation, de la Scolarité et de la Vie Etudiante informent tous les étudiants internationaux : inscription à l'université, titre de séjour, CAF, hébergement, assurance, santé, vie étudiante, associative et culturelle, transports...

Adresse : bureau d'accueil de la Maison de l'étudiant, 50 rue Jean-Jacques Rousseau, 76600 Le Havre.

Accueil : les jeudis de 12h à 16h, du 19 septembre au 24 octobre. Les tuteurs répondent aux questions des étudiants internationaux.

Contacts :

- Service des Relations Internationales (SRI) : 02 32 74 42 88 ou sri@univ-lehavre.fr
- Direction de la Formation, de la Scolarité et de la Vie Etudiante (DFSVE) :
. Scolarité 02 32 74 40 01 ou scolarite-centrale@univ-lehavre.fr
. Vie étudiante 02 32 74 40 14 ou vie-etudiante@univ-lehavre.fr

Pour en savoir plus :

- consultez les **pages dédiées aux étudiants internationaux :**

<https://www.univ-lehavre.fr> > International.

- consultez le **site Campus Le Havre-Normandie :**
<https://www.campus-lehavre-normandie.fr/fr>

♦ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à l'Université du Havre, grâce à *Mon Buddy@Le Havre*, une plateforme de parrainage entre étudiants de l'université Le Havre Normandie et étudiants internationaux, qui favorise les échanges :
<https://buddysystem.eu/fr/>

♦ L'accueil dans les autres établissements

Plusieurs grandes écoles sont également implantées au Havre : Sciences Po Europe-Asie, IFP, INSA, ENSM, EM Normandie, IFEN, ESADHaR et INSPE.

Quel que soit votre établissement d'accueil au Havre, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur :** <https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans ces fiches, rendez-vous directement sur son site internet.

Plus d'information :

<http://www.campus-lehavre-normandie.fr/#guide>

♦ Les services et sites internet de l'État

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT AU HAVRE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• Consultez le site **Campus Le Havre-Normandie**, rubrique Se loger <https://www.campus-lehavre-normandie.fr/fr/se-loger>

• Le **site de la Ville du Havre** propose une rubrique dédiée au logement étudiant (conseils et adresses) : <https://www.lehavre.fr> > Pratique et démarches > Etudier au Havre

• Le **CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) de **Normandie** propose sur son site un dossier logement : <http://www.crijnormandie.fr> > Logement.

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• Logement d'urgence :

<https://logementjeunes.lehavremetro.fr/>

• Résidences de courte durée, site de l'Office de tourisme : <https://www.lehavre-etretat-tourisme.com/dormir/reserver-en-ligne/>

• TILIT (locations de courte durée) : <https://tilit.services/>

◆ Se loger pour une longue période

• Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Normandie.

Adresse : CROUS du Havre, 117 rue Casimir Delavigne, 76600 Le Havre.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15.

Contact : 00 35 19 74 74 ou

resid-villebasse@crous-normandie.fr

Site (du CROUS Normandie) :

<http://www.crous-normandie.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les logements privés

L'association ALHOET propose aux étudiants des logements de qualité et labellisés (environ 1 500 logements) : www.ahloet.fr

L'association *Partageons un Havre* offre des possibilités de logement intergénérationnel :

Contact : 09 79 71 48 98

ou contact@partageonsunhavre.org

Les KAPS proposent des colocations à projet solidaire, à loyer modéré avec un engagement auprès des habitants.

Site : rejoins.afev.org/kaps/

Contact : 06 28 98 01 83 ou lehavre@afev.org

La carte des colocs, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation, peut vous permettre de trouver un hébergement en colocation : www.lacartedescolocs.fr/

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles au Havre. Consultez par exemple les **sites spécialisés** :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

Il existe aussi un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers : <https://www.lokaviz.fr/>

• Encore d'autres solutions sur le site de Campus France : www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

vous propose d'évaluer vos droits :

32 30 ou www.caf.fr

LES DÉPLACEMENTS AU HAVRE



De Paris, pour se rendre au Havre, prendre le train (2 heures en moyenne) :

<https://www.oui.sncf>

De la gare, vous pouvez rejoindre l'Université à pied (5 minutes).



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau LiA (bus, tramway et funiculaire, de jour et de nuit), le service qui gère les déplacements au Havre :

<https://www.transports-lia.fr/>

Au Havre, **Mobi'Fil** est un service de transport à la demande adapté aux personnes à mobilité réduite : www.transports-lia.fr



Pour des trajets dans la région, utilisez :

- les TER de la Région Normandie :

<https://www.ter.sncf.com/normandie>

- les bus pour voyager à petit prix :

<https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs

- site national : <https://www.blablacar.fr/>

- site régional : www.covoiturage76.net.



Pour être plus autonome, louez un vélo **gratuitement** grâce à **LiAvélos**, le dispositif de location de vélos du Havre :

<https://www.transports-lia.fr> > Les services Lia > LiAvélos.

Vous pouvez aussi utiliser les trottinettes LIME en téléchargeant l'application <https://limebike.app.link/> LimeWebsiteAppDownloadMM

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université du Havre, un Service Handicap a été mis en place pour proposer un accompagnement adapté (accessibilité, logement, transport) pour les étudiants en situation de handicap :

<https://www.univ-lehavre.fr> > Campus > Handicap.

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emploi.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées au Havre.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université du Havre qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE), implanté sur deux sites : <https://www.univ-lehavre.fr> > Campus, rubrique Santé.

Adresse :

- pour les étudiants de l'Université : Site Lebon / ISEL, bâtiment des Sciences et Techniques, 25 rue Philippe Lebon, 76600 Le Havre.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h.

Contact : 02 32 74 42 21 / 22

- il existe aussi un centre médical pour les étudiants de l'IUT.

Contact : 02 32 74 47 09.

Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de la ville, consulter le site Campus Le Havre-Normandie, rubrique Se soigner : <https://www.campus-lehavre-normandie.fr/fr/se-soigner>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Etrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, plusieurs adresses :

• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) Normandie propose un dossier sur les jobs et les stages : <http://www.crijnormandie.fr> > Jobs, alternance, stage

• La Maison de l'Étudiant et le service de la Vie étudiante de l'Université du Havre proposent des jobs étudiants en lien avec les services de la Ville.

C'est aussi à la Maison de l'Étudiant qu'est implanté le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO) qui peut vous accompagner dans votre recherche de stages.

Adresse et contact : Maison de l'Étudiant,
50 rue Jean-Jacques Rousseau, 76600 Le Havre,
02 32 74 40 00.

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES AU HAVRE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université du Havre, le **Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS)** offre de multiples possibilités pour pratiquer un sport, quel que soit votre niveau : <https://www.univ-lehavre.fr> > Campus > Sport.

Au Havre, vous pouvez aussi trouver une pratique sportive, dont de nombreux sports nautiques, parmi les activités présentées par la Ville en consultant le site dédié **Le Havre en forme** : <https://lehavreenforme.fr/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ;

- consultez le Guide de l'étudiant :

<http://www.campus-lehavre-normandie.fr/#guide>

- rendez-vous sur les sites nationaux :

www.animafac.net ou www.letudiant.fr

Au Havre, de nombreuses associations étudiantes animent les campus, dont quelques associations d'étudiants internationaux. La **Fed'LH** en regroupe la majorité : <http://fedlh.fr/>

À la **Maison de l'Étudiant**, le service jeunesse et vie étudiante de la Ville du Havre vous accompagne dans la réalisation de votre projet tuteuré ou innovant.

Adresse et contact : Maison de l'Étudiant,
50 rue Jean Jacques Rousseau, 76600 Le Havre,
02 32 74 40 00.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Plusieurs sources d'informations sont à votre disposition :

- le site Campus Le Havre-Normandie,

rubrique Sorties <https://www.campus-lehavre-normandie.fr/fr/sorties>

- les Services culturels et/ou les Bureaux de l'étudiant de votre établissement.

- le Service culturel du CROUS Normandie :

www.crous-normandie.fr/culture

- l'agenda de la Ville du Havre : <https://www.lehavre.fr>
> Que faire au Havre > Agenda.

- le site internet de la Ville du Havre qui regroupe tous les lieux culturels et activités à tarif étudiant : www.lehavre.fr > Pratique et démarches > Action sociale, culture, sports, loisirs > Tous les lieux culturels.

- l'agenda de l'Office de tourisme :

<https://www.lehavretourisme.com/fr> > Agenda.

- le grand quotidien régional, Paris-Normandie, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.paris-normandie.fr/>

Au Havre, la Maison de l'Étudiant, qui abrite le service culturel de l'Université, participe à la vie culturelle en proposant des activités et des sorties très variées.

Twitter : <https://twitter.com/servcultureluh>

Facebook : [https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/servicecultureluniversiteduhavre/)

[servicecultureluniversiteduhavre/](https://www.facebook.com/servicecultureluniversiteduhavre/)

Pour se distraire ou se cultiver au Havre, on trouve :

- 4 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont 1 cinéma d'Art et d'Essai, Le Sirius.

- 7 grands musées, dont un établissement à caractère scientifique, le **Muséum d'histoire naturelle**, qui propose des collections de paléontologie, zoologie, archéologie :

<http://www.museum-lehavre.fr/>

Au Havre, les musées sont gratuits pour les moins de 26 ans et gratuits pour tous, le premier samedi du mois : <https://www.lehavre.fr> > Pratiques

et démarches > Culture, sports loisir > Musées, patrimoine et histoire.

- une douzaine de salles de spectacle, dont Le Volcan qui est l'une des scènes nationales les plus importantes en France : <https://www.levolcan.com/>

- une dizaine de librairies, dont La Galerie, une

librairie indépendante de référence en Normandie.

- un réseau municipal de 8 bibliothèques-médiathèques : une tête de réseau en centre-ville sur deux sites, 6 bibliothèques de quartier et 1 bibliobus (bibliothèque itinérante) : <http://lireauhavre.fr/>



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Le Havre est labellisée Pays d'Art et d'Histoire depuis 2019.

Depuis 2005, certains sites remarquables du Havre sont classés au patrimoine mondial par l'Unesco.

- Le port du Havre, qui s'étend sur près de 30 km.
- Le centre-ville, reconstruit par Auguste Perret après la deuxième guerre mondiale.
- La Maison du patrimoine, espace dédié à la reconstruction du Havre pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco (visites guidées thématiques).
- Le musée d'art moderne André Malraux (le MuMa), avec ses collections contemporaines parmi lesquelles des œuvres de Raoul Dufy, natif du Havre.
- L'abbaye de Graville, chef d'œuvre de l'art roman.
- Le square Saint-Roch et les Jardins suspendus, espaces de verdure qui témoignent de l'engagement de la Ville pour l'environnement, sous le label Le Havre Nature.
- Les plages du Havre et de Sainte-Adresse, proches du centre-ville, pour se détendre et faire du sport en bord de mer !

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez :

- le site de l'Office de Tourisme :

<https://www.lehavretourisme.com/fr>

- le site Le Havre Seine Métropole, Pays d'Art et

d'Histoire : <https://www.lehavreseine-patrimoine.fr/>

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Fête du cirque, festival du cirque et des arts de la rue (spectacles et animations gratuits).
- Un Été au Havre (jusqu'en septembre) : de grands artistes transforment la ville en un énorme plateau de jeu pour exprimer leur art dans l'espace public.

JUILLET-AOÛT

- Le Week-end de la glisse, dédié aux sports freestyle.
- *Hello Birds*, une escapade en terre normande : expériences musicales, sportives et gourmandes.
- Un Été au Havre, une programmation culturelle estivale festive, dense et vivante.
- Les Nuits suspendues, festival de musique en plein air dédié aux musiques du monde.
- La Fête de la mer, fête traditionnelle pour honorer les acteurs de la mer (animations et concerts).

SEPTEMBRE

- Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Véloutour, pour découvrir à vélo le patrimoine havrais.
- Les Nuits du Tourisme : musées, bâtiments historiques et sites naturels ouvrent leurs portes.
- Sur les Épaules des Géants, manifestation scientifique.
- Forum des associations.

OCTOBRE

- **Rentrée du campus**, une journée d'intégration autour de challenges étudiants, culturels et sportifs.
- **Welcome Night**, soirée d'intégration étudiante.
- **La Fête de la science**, à la découverte des laboratoires de recherche.
- Ouest Park Festival, festival de musiques actuelles (avec une journée gratuite).
- La Transat Jacques Vabre (tous les deux ans), course de voiliers qui relie Le Havre à Salvador de Bahia au Brésil.

NOVEMBRE

- **La Nuit des étudiants du monde.**
- Le Salon Réinventif, le rendez-vous du réemploi et du recyclage, pour une approche éco-responsable du quotidien.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

- Festival de Goût des autres, événement culturel et littéraire, rencontres, débats et animations.

MARS

- **Les Voiles étudiantes**, compétition nautique des équipages des écoles et des universités françaises.
- Forum Jobs d'été.

MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

LE HAVRE,
SOUS-PRÉFECTURE
DU DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-
MARITIME, l'un des
5 départements de la
Région Normandie

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

275 000 habitants

VILLE DU HAVRE

172 000 habitants

première ville de Normandie en superficie et en population, deuxième port français (après Marseille)

RÉGION NORMANDIE, GRANDE RÉGION D'ACCUEIL

des étudiants
étrangers en France
(près de 10 000
étudiants
internationaux)

Université Le Havre Normandie

8 000 étudiants dont 20% d'étudiants
internationaux, 12 laboratoires de recherche,
230 doctorants

Le Havre, **13 700** étudiants,
plus de 200 formations post-bac, 1 université
et 8 grandes écoles (Sciences Po Europe-Asie,
INSA, ENSM, EM Normandie, IFP, IFEN, INSPE,
ESADHaR)

**LE HAVRE, CLASSÉE PARMIS LES 46 VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/normandie-462>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org